

Période trimestrielle

n°24 Avril 1987

Editeur responsable :

Claude De Broyer
19 rue des Erables
1040 Bruxelles

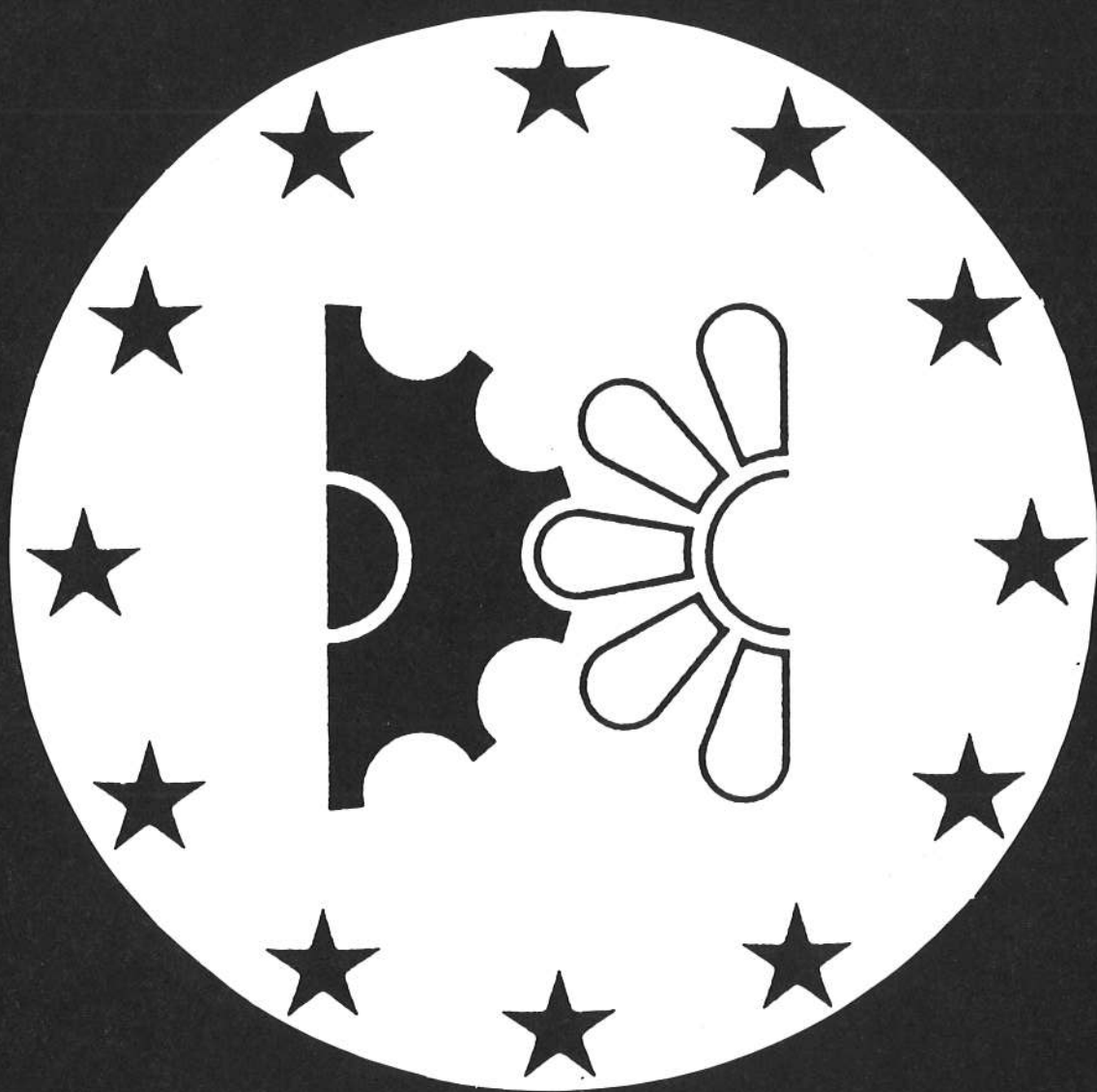
L'ECHO de L'EGOUT

Périodique d'information
commun à

la Commission Nationale
de Protection des Sites
Spéléologiques

la Commission Wallonne
d'Etude et de Protection
des Sites Souterrains

la Commission Bruxelloise
d'Etude et de Protection
des Sites Souterrains



21.3.87 - 20.3.88
ANNEE EUROPEENNE
DE L'ENVIRONNEMENT

LES ANCIENNES CARRIERES DE MONTFORT SAUVEES !

Plus de quatre millions de FB ont été nécessaires à la Société Coopérative de Montfort pour acquérir le site des carrières de Montfort et ainsi le sauver.

Cette carrière de 30 ha, située à Poulseur (commune d'Esneux), compte deux importants et profonds plans d'eau. Abandonnée depuis 1960, elle a été recolonisée par la flore et la faune à tel point qu'on y recense même une série d'espèces rares (Faucon pèlerin, Tichodrome...).

La qualité actuelle du site est telle qu'il est même devenu un but de promenade dominicale. Or, "maintenant que tout est beau, on veut tout foutre en l'air!" (lu dans la presse locale). Comment cela? En fait, on projetait de combler à nouveau la carrière avec des déchets d'exploitation industrielle provenant de l'étranger et indésirables là-bas!

Face à cette menace, des gens du cru ont eu l'excellente idée d'investir des parts de 100.000 FB et se sont joints à des associations de protection de la nature pour acquérir le site. Souhaitons que cette formule originale et sans précédent en Belgique serve d'exemple et puisse se répéter ailleurs.

Jean-Pierre Bartholeyns

DEPOLLUTION DU PAUL-LUC

Le 4 octobre 1986, une action-dépollution était organisée dans la forêt du Schnellert près de Berdorf (Grand Duché de Luxembourg) à l'initiative du CSEB (Cercle Spéléo et Escalade de Berdorf) et de M.Goedert, locataire des terrains de chasse environnants.

Le but de cette action était de nettoyer le fond de la doline du gouffre Paul-Luc et de la débarrasser des déchets organiques qui y avaient été jetés volontairement.

Notons que le CSEB avait fait appel, à cette occasion, à la collaboration de la Protection Civile et de la Gendarmerie d'Echternach.

C'est ainsi qu'au jour dit, non seulement trois membres du CSEB, un vétérinaire et un photographe se sont retrouvés sur les lieux, mais également trois volontaires de la Protection Civile ainsi que deux gendarmes.

Tout s'est déroulé assez vite et sans problèmes, en deux hissages successifs et aisés, grâce à la technique "poulie-bloqueur" utilisée en spéléo.

A peine sortis du trou, les sacs ont révélé leur horrible contenu: on y a notamment trouvé le cadavre d'un chien et les restes d'un porc emballés dans des sacs à engrais...

Cette action devrait être le point de départ d'autres interventions semblables mais devrait surtout interpeler les organismes publics concernés, et par là même la population. Au CSEB en tout cas, on est d'avis qu'information objective et action avant tout sont plus efficaces que tous les discours.

D'après Marie DELCOURT, CSEB Info n 9-10/1986



Dessin : B.DISANO



OPERATION DEPOLLUKARST

Inventaire de la pollution des sites karstiques

réalisé avec l'appui
du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de la Vie Rurale et de
l'Eau pour la Région Wallonne et de la Fondation Roi Baudouin.
Des renseignements incomplets valent mieux que pas de renseignements
du tout.

1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU SITE POLLUÉ OU MENACÉ:

1. Commune fusionnée:
2. Ancienne commune:
3. N° de la carte IGN au 10 000e (ex: 59/1):
4. Nom toponymique (sur les cartes):
5. Nom local (si connu):
6. Si connu, nom et adresse du propriétaire du terrain:
...
...
7. Remarques ou précisions:
...

2. TYPE DE SITE POLLUÉ OU MENACÉ:

2.1 Site karstique: 0

grotte 0 - entrée de grotte 0 - abris sous roche 0 -
chantoir 0 - doline 0 - Résurgence 0 - ...

2.2 Site artificiel en terrain calcaire: 0

excavation creusée en terrain calcaire 0 - carrière à ciel
ouvert 0 - carrière souterraine 0 - site proche d'une car-
rière souterraine 0 - distance: ...

2.3 Site non-calcaire pouvant polluer un site karstique: 0

nom du site susceptible d'être pollué: ...

...

situez la pollution par rapport au site: en amont 0 -
en surplomb 0 - ...

(si vous disposez d'une carte ou copie de carte, indiquez
le sens de l'écoulement éventuel par une flèche, ainsi que
le point d'absorption)

3. CAS DE POLLUTION:

3.1 Environnement:

Situation écologique:

dans un bois 0 - seulement à la lisière 0 - dans une pâture 0 -
un champs 0 - un verger 0 - bord de route 0 ...

dans un quartier habité 0 - une zone industrielle 0 -

dans une région protégée, c-à-d site classé 0 - réserve
naturelle 0 - parc national 0 - Lequel:

Impact sur les eaux souterraines et les sites karstiques:

la pollution - touche un ruisseau permanent 0 - intermittent 0
 - se répand par des infiltrations et des ruissel-
 lements 0

en aval, connaissez-vous l'existence d'un captage d'eau 0
 localisation: ...

...

qui alimente ce captage? ...

(commune, hameau, collectivité, particulier)

ce captage a-t-il déjà été pollué? ...

précisions et dates: ...

Impact sur les eaux de surface:

la pollution concerne un ruisseau 0 (permanent 0 - intermit-
 tent 0) ou un lac, étang, mare, zone marécageuse 0

3.2 Type de pollution:

la pollution provient d'un dépotoir 0 - d'un dépôt de
 boues 0 - d'un écoulement de liquides 0

3.2.1 Dépotoir:**Type de déchets:**

matériaux d'extraction 0 - (terres, roches, laitier...)

décombres 0 - (matériaux de démolition de bâtiments,
 de routes ...)

ordures ménagères 0

ferrailles et objets encombrants 0 (appareils ménagers 0-
 pneus 0 - carcasses de voiture 0 - ferrailles 0 -
 autres ...)

déchets industriels ou d'activités commerciales 0

matériaux déposés: ...

déchets de ferme : 0 - description: ...

déchets spéciaux 0 - cadavres d'animaux 0 - déchets
 d'abattoirs 0 - produits chimiques 0 - bidons d'huile
 de vidange 0 - d'hydrocarbures 0

précisions éventuelles: ...

Description du dépotoir:

en exploitation 0 - abandonné 0 - recouvert 0 - non 0 -
 partiellement 0 - complètement 0 - clôturé 0 -
 non-clôturé 0 - partiellement 0 - entretenu par du
 personnel 0

accès par une route en dur 0 - un chemin de terre 0 -
 un sentier 0 - les abords du dépotoir sont eux-mêmes
 pollués 0

les ordures sont concentrées 0 - dispersées 0

taille de la zone polluée: moins de 10 m² 0 - entre 10
 et 100 m² 0 - supérieur à 100 m² 0

profondeur: couche en surface 0 - \pm 2m d'épaisseur 0 -
 supérieur 0

ce dépôt pénètre 0 - menace de pénétrer 0 - dans le site
 karstique proche; le site est menacé au point où il
 pourrait être comblé ou colmaté par les immondices 0
 on retrouve des déchets à l'intérieur de la grotte 0

3.2.2 Egoûts et rejets liquides:

Rejets liquides:

mazout 0 - huiles usagées 0 - autres 0
 précisions : ...
 rejets de routes ou d'autoroutes 0 - avec bassin de
 décantation 0 - rejets d'industrie 0
 précisions: ...

Boues:

lavage de carrière 0 - vidange de fosse septique ou
 d'égouts 0 - dragage de rivière ou curage d'étang 0
 autres à préciser: ...

Egoûts:

de ferme 0 - de maison isolée 0 - de quartier habité 0
 de village 0
 si possible délimiter le quartier desservi ...
 ...
 présence de mousse 0 - de déchets fécaux 0 -
 diamètre du tube de sortie: ...
 débit des rejets: intermittent 0 - continu faible 0 -
 important 0

ces écoulements provoquent un envasement du site 0 -
 ou bien des éboulements 0 et glissements de terrain 0 -
 ou provoque la mise à nu des roches 0

3.3 Situation juridique:

cette pollution est provoquée par un privé 0 - une commune 0 -
 une industrie 0
 qui, laquelle: ...
 dans le cas d'un dépôt, celui-ci est autorisé 0 - toléré 0 -
 sauvage 0 - sans précision 0

3.4 Cette pollution est visible de loin (+ de 100m) 0 - non 0 elle est proche d'habitations 0 - distance: ...

elle est visible de ces habitations 0
 On observe une pollution de l'air 0 - du feu ou des traces de
 feu 0 - des fumées 0 - des odeurs 0 - des retombées 0
 (poussières, papiers) sur le dépotoir, présence d'animaux 0 -
 rats 0 - insectes 0 - oiseaux 0 - animaux domestiques 0
 Les habitants proches subissent les inconvénients de cette
 pollution 0
 de quoi se plaignent-ils: ...

3.5 Pollution par les spéléos:

Cette grotte, ce chanoir est pollué par des visiteurs souter-
 rains, des spéléos ou de soi-disant tels
 - par chaux de carbure 0 - piles usées 0 - restes de repas et
 conserves 0 - déjections 0
 - autres précisions, endroit dans la grotte...
 ...

4. MENACES ET DÉGRADATIONS / INTERVENTIONS:

4.1 Ce site est menacé de destruction 0 - ou de vandalisme 0

- par une carrière 0 - une extension de carrière 0 - un projet de route 0 - un élargissement de route 0
- par une construction de lotissement en projet 0 - en cours 0
- par les spéléos 0
- par comblement 0
- par détournement du cours d'eau 0
- autre menace, précisions : ...

4.2. Il y a risque de fermeture 0 - il y a menace de vol 0 - ou de bris 0 - de concrétions.

Par qui, pourquoi : ...

4.3. Interventions contre ces pollutions, menaces et dégradations :

- il y a eu des interventions 0 - des opérations dépollution 0
- précisez : ...

Pliez ici - que pouvez-vous faire: ... (signaler les faits à la commune, SOS Pollution 081/22 99 22 - plainte à la gendarmerie, ...)

...

...

- disposez-vous de photos à mettre à la disposition de la CNPSS 0 - photo n/b 0 - couleur papier 0 - dia 0

5. DES PERSONNES QUI REMPLISSENT CE QUESTIONNAIRE:

Nom, prénoms: ...

Adresse : ...

Téléphone : P.../..... (heures:)

B.../.....

Eventuellement: club, fédération, organisme, école dont vous faites partie: ...

...

Date:

Signature:

Pliez ici

PORT PAYE PAR LE DESTINATAIRE

INVENTAIRE DEPOLLUKARST

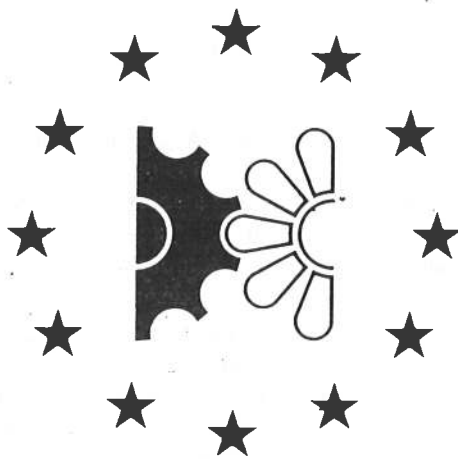
Commission Nationale de protection des
Sites spéléologiques

Rue des Erables 19

1040

BRUXELLES

Agrafez ici



UN LOGO POUR L'ANNEE EUROPEENNE DE L'ENVIRONNEMENT

Que veut exprimer ce logo ?

Il s'agit d'une articulation entre l'environnement naturel et l'environnement artificiel. Ce logo suggère qu'il faudrait parvenir à une bonne intégration des activités humaines et technologiques de l'environnement de la planète. On peut y percevoir aussi un certain affrontement entre les formes assez "sèches" de la roue dentée et la fleur. Ceci porte à réfléchir et montre que bien des choses restent encore à faire. Quant aux étoiles, elles représentent les douze pays de la Communauté Européenne.

D'après Ph. Lebrun, Vice-Président du Comité National pour l'Année Européenne de l'Environnement

ANNEE EUROPEENNE DE L'ENVIRONNEMENT : UNE CAMPAGNE, DES PROJETS

C'est le 18 mars 1987 qu'a officiellement démarré l'Année Européenne de l'Environnement à l'instigation de la Communauté Européenne.

Rappelez-vous, le dernier numéro de l'Echo de l'Egout présentait les objectifs de cette vaste opération et en résumait l'esprit :

- la politique de l'environnement doit faire partie intégrante des politiques économique, industrielle et sociale de la Communauté et de ses Etats membres;
- la politique de l'environnement peut contribuer à améliorer la croissance économique et à créer des emplois.

La CNPSS ne pouvait bien sûr rester indifférente à une telle manifestation; elle a donc élaboré deux projets relatifs à des thèmes qui la concernent tout particulièrement :

- un projet d'inventaire de l'état des lieux et des mesures de protection des sites karstiques de Wallonie;
- un projet de campagne de sensibilisation multi-médias sur la protection des eaux souterraines et des sites karstiques.

Ces projets font partie d'une quantité d'autres, présentés par des associations de protection de l'environnement et des universités. Ils ont été centralisés par Interenvironnement Wallonie et pourront se concrétiser avec l'aide de personnel CST. En général, et c'est le cas pour les projets de la CNPSS, ils s'étaleront sur environ un an.

D'autre part, il est important de souligner que la Fondation Roi Baudouin apportera un soutien financier à la campagne de la CNPSS, ainsi que la Région Wallonne (Ministère de l'Aménagement du Territoire, de la Vie Rurale et de l'Eau), avec laquelle la CNPSS a signé une convention qui permettra de trouver les moyens financiers nécessaires à la réalisation de la campagne.

Différents moyens de sensibilisation sont prévus. Ce sont:

1. Une unité de documentation, comprenant :

- une filmothèque et une vidéothèque
- une photothèque et une diathèque
- des ouvrages de référence

2. Des dossiers et moyens pédagogiques :

- une brochure pour le niveau primaire supérieur
- une brochure pour le niveau secondaire
- un poster didactique
- un montage audio-visuel
- des conférences et animations dans les écoles

3. Une brochure de sensibilisation du grand public

4. Des supports de communication graphiques
(affiches et autocollants)

5. Une exposition itinérante

- une cinquantaine de panneaux présentant les problèmes de l'eau souterraine et du karst

6. Des manifestations sur le terrain

- avec l'aide de l'UBS et de groupements locaux (journées dépollution, etc.)

7. Des actions de presse

L'Echo de l'Egout diffusera périodiquement l'état d'avancement des travaux et actions entrepris.

D'autre part, pour réaliser cette campagne, la CNPSS recherche :

dans le cadre d'un contrat CST :

- un géologue, géographe, ingénieur des mines ou ingénieur agronome
- un dessinateur, graphiste ou illustrateur
- un licencié en journalisme
- un agrégé E.S.I. (sciences/géographie)

dans le cadre d'un contrat TCT :

- un(e) instituteur(trice)
- un(e) secrétaire A1

Les candidatures sont à adresser à la CNPSS
rue des Erables 19 1040 Bruxelles

A LIRE...

L'EPURATION DES EAUX DOMESTIQUES USEES

par J.ROUHART, Géologue, déc.1986

éditions CEBEDOC, s.p.r.l., rue A.Stévant 2 à 4000 Liège

L'amélioration de l'habitat, de l'hygiène et du confort, la multiplication de lotissements en zone rurale et en banlieue ont pour conséquence directe un accroissement considérable des besoins en eau potable et dès lors du volume des eaux usées. Ceci pose un problème d'autant plus important que la législation est souvent inadéquate.

Or, les techniques de prétraitement, de traitement et de dispersion des eaux usées ont évolué considérablement en quelques années. Cet ouvrage à intérêt didactique avant tout a pour but de décrire l'état de la situation actuelle et l'avancement des techniques développées dans le domaine de l'assainissement individuel.

Prix : 360 FB (tout compris)

Présentation : 56 p., DIN A4, 10 tableaux, 20 figures



Autocollant en vente à la CPEPESC

au prix de 5 FF l'unité (réduction pour grosses commandes)

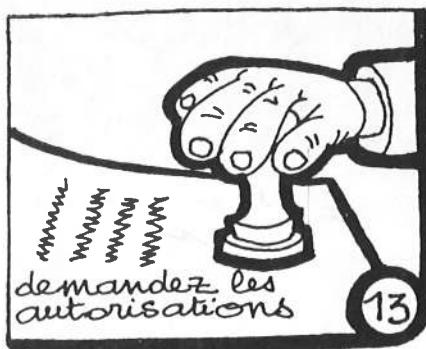
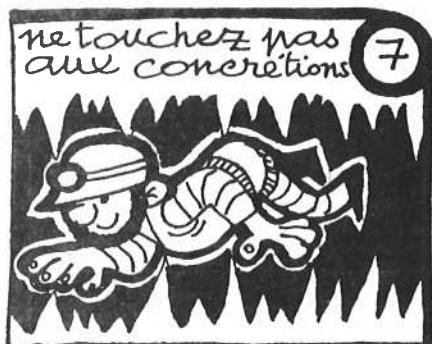
Commission Permanente d'Etude et de Protection des Eaux Souterraines et des Cavernes de Franche-Comté
Association régionale de Protection de la Nature
Centre Pierre Mendès France
3 rue Beauregard 25000 BESANCON (France)
C.C.P. Dijon 2934.95 E

PATIENCE ET LONGUEUR DE TEMPS

PAR GIBO ET FOULET



CODE D'HONNEUR DU SPELEOLOGUE



L'ANTI-GENESE

AU COMMENCEMENT, il y avait la terre; elle était calme et belle. Un homme y habitait et cultivait les champs. Il dit "Construisons des maisons dans ce lieu de beauté." Il construisit les villes et la terre se couvrait de béton et d'acier. Alors les champs disparurent et l'homme dit : C'EST BIEN.

LE DEUXIEME JOUR, l'homme regarda les eaux de la terre. Il dit : "Jetons-y nos déchets afin de nous en débarrasser." Il le fit. Alors les eaux furent polluées et l'homme dit : C'EST BIEN.

LE TROISIEME JOUR, il regarda les forêts de la terre. Il les trouva trop grandes et il dit : "Coupons les arbres et utilisons le bois dans nos maisons." Il le fit. Alors les arbres disparurent et l'homme dit : C'EST BIEN.

LE QUATRIEME JOUR, il vit que les animaux se multipliaient, couraient dans les champs et jouaient au soleil, il dit : "Enfermons-les pour nous amuser et tuons-les par sport." Il le fit. Alors il n'y eut plus d'animaux sur la terre et l'homme dit : C'EST BIEN.

LE CINQUIEME JOUR il respira l'air de la terre. Il dit : "Lâchons les fumées à l'air libre afin que les vents les emportent. Il le fit. Alors l'air se chargea de poussières brûlantes et l'homme dit : C'EST BIEN.

LE SIXIEME JOUR il se regarda et, entendant la diversité des langages, il eut peur. Il dit : "Construisons de grandes machines, détruisons les hommes avant qu'ils ne nous détruisent. Il fabriqua des armes. Alors la terre fut ravagée par la guerre et l'homme dit : C'EST BIEN.

LE SEPTIEME JOUR, il se reposa de son travail et la terre était calme, car l'homme avait disparu ET C'ETAIT BIEN.

Une étudiante de l'Université de Missouri

LA PETITE FILLE AUX CONCRETIONS

Où que je sois, où que je passe, mon oeil est toujours réceptif aux décors souterrains. Quel n'a pas été mon étonnement de trouver un prospectus touristique affichant en première page une fillette assise au milieu des concrétions! Et comme si c'était une conduite à prôner, on la retrouve sur six photos différentes!

Comment, dès lors, sensibiliser les touristes au respect de la nature et du monde souterrain? Comment inculquer de bonnes habitudes, en particulier aux jeunes, qui auront plutôt tendance à s'identifier à cette fillette?
(Marengo Cave, Indiana)

J.P.Bartholeyns

CHANTOIR OU CHANTOIRE ?

Selon les auteurs et les ouvrages de référence consultés, nous constatons l'usage des deux orthographe. Mais laquelle utiliser? Qui donc consulter pour obtenir un avis autorisé?

La question a donc été posée à l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises.

Voici ce que nous répond Georges SION, son secrétaire perpétuel, après avoir consulté les autorités compétentes en la matière :

"Le mot "chantoir" n'est pas encore entré dans le Robert qui a pourtant accepté d'autres mots d'origine(s) belge(s). Cela se fera peut-être un de ces jours, mais les philologues me disent que son emploi correct est au masculin.

Le mot "chantoire" au féminin est uniquement employé dans le wallon de la région liégeoise. Il vaut donc mieux l'utiliser au masculin."

A bon entendeur, salut!

J.P.Bartholeyns

Bibliographie : Chantoir ou Chantoire?, Fernand ROBERT, in "Chronique de la Société Royale Le Vieux Liège", n°220 (T.III, n°14), mars-avril 1978, p.105-107



Ne suivez pas le guide !...



Dessin : KROLL

PHILATELIE ET PROTECTION



Dans le cadre de l'Année Européenne de l'Environnement, la Régie des Postes a émis le 16 mars 1987 une série de trois timbres-poste spéciaux avec surtaxe consacrés à la protection des plantes, des mammifères et des rapaces.

Le sujet du timbre consacré aux mammifères est le petit rhinolophe. Les deux autres timbres représentent l'Orphrys abeille et le Faucon pèlerin. Ces trois espèces sont protégées en Belgique.

Si les dessins sont de M.A.Buzin, l'initiative de la préparation de ce dossier revient à l'association de Ferrières : "Le Génévrier".

J.P.Bartholeyns

CARNET ROSE

La grotte de Bohon sert durant l'été de maternité aux chauves-souris. Une centaine d'entre elles y nichent avec leurs petits encore fragiles.

S'il est évident que les visites de la grotte perturbent ces animaux, on a également pu constater qu'ils étaient victimes d'agressions plus directes : des impacts de glaise à proximité des nids prouvent que les essaims ont servi de cibles à des inconscients.

Afin de protéger la nidification de ces petits mammifères, la CNPSS a ratifié la suggestion d'un de ses membres, spécialiste des chiroptères, visant à proposer à l'U.B.S. de fermer la grotte de Bohon chaque année de mai à septembre. Rappelons qu'un article de cinq pages rédigé par Jacques FAIRON a fait l'objet d'un dossier dans "L'Echo de l'Egout" n°23 de nov.1986.

LA CNPSS A L'HONNEUR

Bien que n'ayant pas été retenue comme lauréate du "Prix Rolex", la CNPSS a vu son projet d'"inventaire cartographique des sites karstiques et des rivières souterraines de Wallonie avec état des lieux et mesures de protection" sélectionné pour figurer dans le livre "Rolex Awards 1987", qui présente un condensé des meilleurs projets. Ce livre sera publié au printemps et internationalement diffusé.

L'exposition "Grottes en péril" présentée par la CNPSS au Congrès International de Spéléologie de Bar-le-Duc (France) les 21 et 22 mars 1987 a remporté le premier prix dans la catégorie "Expositions".

Quant au film "Eaux souterraines en péril", réalisé par Michel Lemeret avec le concours de la CNPSS dans le cadre de l'émission "Autant Savoir" de la RTBF, il a été classé deuxième dans la catégorie "Films" lors de ce même Congrès.

AVANT-APRES...ET DANS L'AVENIR ?

Qui pourrait prêter à la CNPSS d'anciens documents photographiques (dias, photos, ou, mieux encore, pellicules originales) représentant des concrétions situées dans des grottes belges, mais qui ont été brisées ou ont disparu entre-temps?

Ainsi la CNPSS se propose-t-elle de réaliser un bilan photographique de l'état du concrétionnement de certaines cavités sous le titre : "Avant-après... Et dans l'avenir".
Merci de votre collaboration!

CNPSS 19 rue des Erables 1040 Bruxelles
Tél. 02/648 01 89 (ou 02/759 92 01 après 20h)

GENEROSITE...

Plus nombreux sont les membres et les firmes qui ont eu cette année l'amabilité de faire un don à la CNPSS. Que leur générosité soit ici vivement remerciée.
(Les dons de 1000 F et plus bénéficient de l'immunité fiscale).

L'ECHO de L'EGOUT

Périodique d'information
commun à

la Commission Nationale
de Protection des Sites
Spéléologiques

la Commission Wallonne
d'Etude et de Protection
des Sites Souterrains

la Commission Bruxelloise
d'Etude et de Protection
des Sites Souterrains

Editeur responsable :

Claude De Broyer
19 rue des Erables
1040 Bruxelles



CNPSS

IL EST ARRIVE !

Ce nouvel autocollant est en vente à la CNPSS au prix de 20 F, à verser au compte 001/1502208/45 de la CNPSS, avec mention "(x) autocollant(s) balayeur".

Secrétariat permanent :
Rue des Erables 19
1040 Bruxelles
Tél. 02/648 01 89

L'Echo de l'Egout est publié avec l'aide :
- de la Province de Brabant
- de la Commission Française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles
- du Ministère de l'Emploi et du Travail
et grâce à l'aimable collaboration de Pierre Wattecamp, imprimeur.
Dactylo et mise en page : C.Patris

*Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
*Les articles paraissant dans ce périodique sont "reproduction souhaitée", moyennant la citation exacte et complète de la source et de l'auteur.

COTISATIONS ANNUELLES

(abonnement Echo de l'Egout, prêt de films, vidéos, matériel didactique, documentation...):
- individuelles : 200 F
- clubs/associations/écoles : 800 F (donnant droit au prêt gratuit de l'exposition "Grottes en péril")

DONS de 1000 F et plus déductibles d'impôt

A verser au compte 068/0439320/34 de la CNPSS.